

## SANTE COMMUNAUTAIRE ET ALCOOL

La **santé communautaire** veut que l'être humain soit **acteur** de sa vie, acteur de sa propre santé.

Les actions de santé communautaire autour du **problème de l'alcool** concerne la mise en place de la **prévention** et du **réseau** de soins :

- Prévenir pour avoir moins de personnes malades,
- Constituer un réseau pour mieux soigner.

### 1. DEFINITION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE :

- **Définition de la santé :**

Il y a 50 ans, la santé était définie comme « **Bien-être physique, social et mental** ».

Il y a 10 ans un nouveau concept a été défini par un groupe de travail international : **la promotion de la santé** : « *la mesure dans laquelle un individu ou un groupe peut réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci* » ; « *c'est un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles de chaque être ainsi que les capacités physiques.* »

La promotion de la santé dépasse les modes de vie pour viser le « bien-être » :

#### **La santé vise le bien-être**

- **Le communautaire :**

- Dans les années 50, nous croyions pouvoir véritablement éradiquer les maladies, avec les vaccins, les médicaments...
- Dans les années 60, nous sommes moins optimistes en matière de santé et de maladie. Le gain en matière de santé apparaît minime comparativement au coût très élevé des dépenses.
- Dans les années 75, le développement économique a des effets négatifs en matière de santé, comme le montrent le développement des maladies iatrogènes et les traitements de santé.
- Aujourd'hui, nous pensons que la santé va s'améliorer si seulement les individus en deviennent les acteurs voire les « **auteurs** »

Aux Etats-Unis, on parlait de **santé publique** : L'organisation des soins s'étendent aux groupes de gens. La santé s'oriente vers une santé collective.

Le concept de **médecine communautaire** apparaît, une médecine incluse dans une communauté géographique, ethnique.

Aujourd'hui on utilise moins le terme « *santé communautaire* », mais plus celui de **démarche communautaire de santé** : Cette démarche permet à la population d'acquérir un certain « **savoir-faire** »

La notion de **communauté** n'est pas préexistante, elle se crée autour d'un intérêt commun

## 2. LES ACTIONS DE PREVENTION :

Il existe deux lieux où les actions de prévention peuvent se mettre en place facilement : **L'entreprise et les lycées**

### - Dans l'entreprise :

il existe deux partenaires naturels pour mettre en place ce type d'actions : 1) *le médecin du travail* et 2) *le CHSCT* (Comité d'hygiène et sécurité). Il est possible avec eux de *repérer* les circuits de l'alcool et les lieux de consommation.

Suit une réflexion commune pour *supprimer les facteurs* facilitant la consommation de boissons alcoolisées au sein de l'entreprise.

Une *sensibilisation* par voie d'affichage, donnant les chiffres des problèmes qu'il y a eu dans l'entreprise et qui sont dus à une consommation excessive d'alcool peut se réaliser.

A plus long terme, la mise en place d'un *journal santé* pour une prévention plus généraliste est aussi un outil utilisable.

On obtient assez rapidement avec ce type d'action un **infléchissement** de la courbe des consommations des boissons alcoolisées dans l'entreprise.

### - Dans les lycées :

Les actions communautaires ne se limitent pas à aller donner une information sur les dangers de l'alcool. Il s'agit plutôt d'aller récupérer la *représentation* que les jeunes se font de l'alcool, éventuellement grâce à un *questionnaire* élaboré par eux-mêmes. Cette photographie facilite la réalisation d'un *programme* d'information/prévention, tout en collant à la réalité de l'établissement

## 3. LA CITE ET LE RESEAU :

Il existe dans la cité toutes les campagnes d'informations nationales.

Les actions de santé communautaire de santé s'opèrent en seconde ligne par la constitution du réseau et de son articulation.

Il vaut mieux parler **des réseaux** plutôt que du réseau car il n'existe pas de réseau prédéfini.

Dans un même service il peut y avoir plusieurs réseaux.

Le réseau se construit tout en étant mobile, le plus souvent autour d'une problématique commune comme l'alcool, l'exclusion, la maladie.... Il n'est pas hiérarchisé. Il est communicant.

Les professionnels de la santé et du social, les Elus, les autres corps constitués (police, pompiers.) peuvent en faire partie.

Le plus important est de bien connaître le rôle et la place de chacun de ses membres afin que la personne ayant besoin du réseau à un moment donné, ne soit pas l'enjeu de prises de pouvoir interne : « **Ce n'est le patient de personne** »

Si les membres du réseau doivent déterminer leur travail en fonction de la pathologie présentée, ils doivent surtout le faire en fonction du travail des

autres membres. Il vaut mieux parfois ne pas aller au bout de ce que l'on pourra ou devra faire pour ne pas mettre en difficulté un autre membre du réseau qui a commencé un travail.

En effet, on ne privilégie pas le soin sur le social ou vice-versa, mais on communique, on échange ses informations tout en travaillant en secret partagé.

*« Il n'est pas intéressant pour les soignants de connaître les sources de revenu d'une personne, mais combien elle a pour vivre. Comme il n'est pas intéressant pour les services sociaux de connaître les thérapies mises en place, mais plutôt l'évolution de la personne. »*

La cohérence du réseau est liée à tous ces facteurs. Les partenaires ayant déterminé ensemble les priorités par rapport à la personne, tout le réseau tiendra le même discours. L'ensemble et non un seul membre réévaluera celui-ci en fonction de l'évolution de la problématique (sauf en cas de risque vital, bien entendu)

#### **4. SANTE COMMUNAUTAIRE ET ALCOOL :**

Les actions de santé communautaire face au problème de l'alcool ont deux atouts :

- **les actions de prévention sont construites en fonction de la photographie d'un lieu** et non pas de façon généraliste. Elles permettent aux personnes de se reconnaître et de s'engager dans un questionnement par rapport à leur problématique.
- **Si le réseau est cohérent**, le sujet peut naviguer à l'intérieur sans se sentir piégé. Il peut frapper à toutes les portes et recevoir un discours identique car dans la mesure où le réseau communique, chacun sait où en est l'autre et que si l'un d'eux est en difficulté, il pourra être soutenu.
- **Ces actions ont leurs défauts :**

Elles prennent du temps pour leur mise en place.

Les champs de compétences étant étroitement liés, il est difficile d'accepter d'abandonner certaines prérogatives en faveur d'autres membres du réseau.

Pour conclure, si les actions communautaires de santé se généralisaient, nous éviterions certainement un grand nombre de situations extrêmes où le sujet devient l'objet de tous les rejets et est repassé de mains en mains.

**M.Rouiller**